



Le traitement des déchets verts

Les agriculteurs : une solution de proximité

**Votre commune souhaite développer
le recyclage local de ses déchets verts ?**

La Chambre d'Agriculture de Saône et Loire

met ses compétences à votre service et vous accompagne dans la mise en place d'une filière de co-compostage à la ferme :

- ➔ Recherche d'agriculteurs partenaires
- ➔ Etude de faisabilité
- ➔ Conseil sur les choix techniques
- ➔ Analyse et suivi du compost



➔ Analyse et suivi du compost



Contact : Françoise MENEGON

Service Agronomie-Gestion de l'Espace-Environnement



Tél : 03 85 29 55 82

Fax : 03 85 29 56 77

Mail : fmenegon@sl.chambagri.fr

